

COVID-19 RÈGLEMENT DE VISITE AU CHRONOGRAPHE

- La jauge du Chronographe est limitée à 45 personnes dans le bâtiment.
- Le port du masque est obligatoire durant la visite, à partir de 11 ans.
- Les règles de distanciation physique dans les salles (au moins 1 mètre) et les gestes barrière doivent être respectés durant votre visite.
- L'utilisation de l'ascenseur est limitée à 1 personne, sauf groupe familial. La priorité est donnée aux visiteurs à mobilité réduite.
- Le paiement par carte bancaire sans contact est recommandé.
- Il n'y a pas de vestiaire ni consigne : aucun dépôt d'objets ou bagages n'est autorisé à l'accueil.
- Les surfaces de contact (poignées de portes, rampes d'escaliers, boutons d'ascenseur) et les sanitaires sont régulièrement nettoyés.
- Les visiteurs sortant sont prioritaires.
- Les stylets multimédia sont à remettre à l'accueil en fin de visite.

Merci de votre compréhension, et bonne visite !